

## HONORAIRES DE TRANSACTION

<b>PRIX NET VENDEUR</b>	<b>HONORAIRES T.T.C. À LA CHARGE DE L'ACQUÉREUR OU DU VENDEUR (selon mandat)</b>
DE 0 A 40 000 €	FORFAIT DE 4 000 €
AU-DELÀ DE 40 000 €	5,5 % EN PLUS DU FORFAIT

## HONORAIRES DE LOCATION

	<b>BAILLEUR</b>	<b>LOCATAIRE</b>
Visite, constitution dossier, rédaction & signature bail :	Au m <sup>2</sup> en fonction de la zone définie par la loi ALUR	Au m <sup>2</sup> en fonction de la zone définie par la loi ALUR
Etat des lieux d'entrée :	3 € / m <sup>2</sup>	3 € / m <sup>2</sup>
<i>Plafonnés à hauteur d'un mois de loyer charges comprises</i>		